



Déclaration sur les droits familiaux à la CPB du 4 mai 2017

L'intersyndicale vous remercie de votre projet qui nous éclaire sur les intentions des employeurs.

Les quatre thèmes sont cités. Tous ne sont pas traités (rien sur le thème 3, celui des aidants). Il nous manque également les chiffrages des différents dispositifs.

Les niveaux sur les trois autres thèmes ne nous conviennent bien évidemment pas, mais nous ne souhaitons pas les aborder aujourd'hui.

Cette réforme des droits familiaux ne peut être que globale.

Nous souhaitons donc d'abord discuter avec vous des dispositifs relatifs aux aidants. Il nous faut avancer sur ce sujet et sur celui connexe de la prévoyance.